Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2022

Association: Horizon EFREI

Assemblée Générale Extraordinaire en réunion distancielle

Heure de début : 16h05 Heure de fin : 17h14

Le 16 octobre 2022 à 16h00, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur le serveur Discord "Horizon : L'Équipe \(\frac{\psi}{2} \) " de l'Association.

Sont présents (27 membres): Ariprakash RANGANADIN; Audrey DAMIBA; Billy SASORITH; Cécile LECOIN; Clément WAWSZCZYK; David GORGETTE; Elliot MAISL; Harrison MYSENGSAY; Ivan STEPANIAN; Julien KLEIN; Kadiatou YATTASSAYE; Laura SAADA; Lionel TOGLAN; Louis GUÉRIN; Mathis HOGREL; Maxime BEZOT; Médéric PENIGUEL; Melissa LACHEB; Merouane SOUADJI; Nada NADIRE; Nathan MOREL; Quentin BAUDET; Quentin MAROIS; Raphaël CADILLAT; Vincent Noury; Yohan VILLIERS; Yoke NGASSA.

Ont donné procuration de vote (2 membres) :

- Thibault DENIER lègue son vote à David GORGETTE ;
- Etienne GAILLARD lègue son vote à Pierre-Marie HERRBURGER-PIETRI;

Sont absents sans avoir donné procuration (29 membres): Al Amine MOUHAMAD DJIBRIL (excusé); Arthur CATELAND; Benjamin ROSSIGNOL; Bérénice CASTAING (radiée); Bienvenu KADIEBWE; Brand TIKOUE TIKOUE; Briyan Kessel KOUAM FOZEU; Chloé BASTONG; Esteban VINCENT; Gatien Junior Lewis DJOMO (radié, n'est plus étudiant à Efrei Paris); Hadrien GENUER; Lucas BRANCOLINI; Marc-Aurel ALIOZA (radié); Matthieu HANANIA; Matthieu ROQUEJOFFRE; Mélisande GRÉGOIRE--BEGRANGER (excusée); Nathan VIAU; Nicolas VIOLOT (radié); Paul BRION (radié); Pierre-Marie HERRBURGER--PIETRI; Pierrick DELRIEU; Quentin RAULT; Roméo BERN; Théo LASNIER; Valentin LEFÈVRE; Vincent LABOURET; Warren AGBANOU; Ylan HEBRON.

L'Assemblée Générale désigne Ivan STEPANIAN en qualité de Président de séance et Elliot MAISL en qualité de Secrétaire de séance.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du Bilan Moral;
- Passations importantes;
- Changements au sein du Pôle Dév;
- Changements au sein du Pôle Mentorat ;
- Changements au sein du Pôle Vidéo;
- Présentation de l'ancien et du nouveau Bureau de l'Association ;
- Adoption du nouveau Bureau;
- Présentation des modifications aux Statuts et au Règlement Intérieur ;
- Adoption des nouveaux Statuts et du nouveau Règlement Intérieur ;
- Annonces relatives à la campagne de recrutement en cours.

• Dernières remarques et questions des Membres présents.

1ère délibération : Les membres sont appelés à voter pour ou contre le nouveau bureau.

Après avoir présenté l'ancien Bureau, le Président présente le nouveau Bureau de l'Association, composé de :

- Elliot MAISL, Président ;
- Mélisande GREGOIRE-BEGRANGER, Secrétaire ;
- Louis GUÉRIN, Trésorier;
- Al Amine MOUHAMAD DJIBRIL, Vice-secrétaire;
- Clément WAWSZCZYK, Vice-trésorier ;
- Kadiatou YATASSAYE, Responsable Pôle Communication & Design;
- Maxime BEZOT, Responsable Pôle Co-op;
- Pierre-Marie HERRBURGER-PIETRI, Responsable Pôle OpenDEV;
- Laura SAADA, Responsable Pôle Ef'Réussite;
- Vincent NOURY, Chargé de DSI.

Ainsi, les membres suivants, anciens Membre du Bureau, deviennent automatiquement Membre Ancien :

- Ivan STEPANIAN;
- Nada NADIRE;
- David GORGETTE;
- Théo LASNIER.

David GORGETTE prévient que la transition entre lui et sa successeur, Laura SAADA, se fera sur le cours de plusieurs mois et pourra durer jusqu'à mars 2023.

Ivan STEPANIAN prévient que la transition entre lui et son successeur, Elliot MAISL, se fera également sur le cours de plusieurs semaines voire mois, et qu'il reste disponible pour répondre aux questions du bureau ou des membres.

David GORGETTE annonce que bien que le poste de Chargé de DSI était vacant dans l'ancien bureau, il était en pratique occupé conjointement entre lui et Vincent NOURY. La prise de fonction de Vincent NOURY est donc maintenant officielle et se fera sur le cours de plusieurs semaines.

Résultats du vote : 24 POUR, 0 CONTRE, 0 VOTE BLANC, 3 ABSTENTIONS (et par procuration : 1 VOTE BLANC). Le nouveau bureau est adopté par vote majoritaire.

TOTAL : 24 POUR, 0 CONTRE, 1 VOTE BLANC, 3 ABSTENTIONS. Le nouveau bureau est adopté par vote majoritaire.

2ème délibération : Les membres sont appelés à voter pour ou contre la modification du Pôle Dév en Pôle OpenDEV et son changement de mission.

Ivan STEPANIAN rappelle l'ancien objectif du Pôle Dév, qui était de gérer des projets internes à l'Association à l'instar du bot Discord HorizonBot ou du site web HorizonWeb. Il précise également que HorizonWeb est un projet initié par l'Association, qu'il a repris dans sa startup comme le lui permettait la license. C'est cette startup, dénommée Okampus, qui sera utilisé par l'école. L'Association est donc libre de continuer ou non à maintenir HorizonWeb, mais il ne sera pas utilisé officiellement.

Il explique ensuite que le Pôle Dév se renouvelle maintenant est que son objectif est désormais d'aider des étudiants à améliorer leurs projets, personnels ou académiques, en leur apportant des conseils théoriques et pratiques (compétences de gestion de projet ou de développement...). Le Pôle Dév est donc devenu le Pôle OpenDEV pour refléter cette nouvelle mission, ouverte à tous les étudiants de l'école.

Il y a actuellement deux projets candidats pour rejoindre le Pôle, un projet porté par Lionel TOGLAN, et un par Paul MAIRESSE. Lionel TOGLAN, présent, explique qu'il a pour but de créer une application se servant de l'appareil photo des téléphones pour s'en servir de pipette et pouvoir trouver la couleur de ce que l'on pointe. Toutefois, son idée projet est encore susceptible de changer. Paul MAIRESSE étant absent, Ivan STEPANIAN explique qu'il souhaite créer un site permettant de superposer des cartes ou des images satellites avec des cartes Google Maps, afin d'identifier automatiquement sa position géographique et bénéficier de toutes les informations disponibles sur Google Maps. Cela pourra être utile pour les cartes de randonnées par exemple.

David GORGETTE précise qu'il a voté blanc à cause de la similarité de la mission avec l'Association OnePanthéon dont il est Vice-Président. Ivan STEPANIAN conclut que le Pôle OpenDEV reste en période d'essai et que si son activité ne se développe pas, notamment à cause de la superposition de missions avec OnePanthéon, il sera modifié ou arrêté.

Résultats du vote : 19 POUR, 0 CONTRE, 7 VOTES BLANCS, 2 ABSTENTION (et par procuration : 1 VOTE BLANC).

TOTAL : 19 POUR, 0 CONTRE, 8 VOTES BLANCS, 2 ABSTENTION. La mesure est adoptée par vote majoritaire.

3ème délibération : Les membres sont appelés à voter pour ou contre la modification du Pôle Mentorat en Pôle Co-op et son changement de mission.

Ivan STEPANIAN explique l'ancien objectif du Pôle Mentorat, qui était chargé de prévoir des séances hebdomadaire entre des Mentors, de promotions plus anciennes, avec des Juniors, plus nouveaux dans l'école, afin de les aider dans leurs études ou projets personnels.

Il explique ensuite qu'à cause du manque de Mentors, le Pôle Mentorat est à présent basé uniquement sur l'entraide entre étudiants, et que le Pôle Mentorat se renomme donc en Pôle Co-op pour refléter cette nouvelle mission.

Maxime BÉZOT précise que les nouvelles séances, toujours hebdomadaires, se dérouleront le mercredi, à la fois pour les L1 que les L2.

Résultats du vote : 18 POUR, 0 CONTRE, 6 VOTES BLANCS, 3 ABSTENTIONS (et par procuration : 1 VOTE BLANC).

TOTAL : 18 POUR, 0 CONTRE, 7 VOTES BLANCS, 3 ABSTENTIONS. La mesure est adoptée par vote majoritaire.

4ème délibération : Les membres sont appelés à voter pour ou contre la mise en veille du Pôle Vidéo.

Ivan STEPANIAN explique l'ancienne mission du Pôle Vidéo, qui était de condenser les enregistrements des cours donnés sur Ef'Réussite afin de les rendre plus dynamiques, dans l'objectif de les mettre sur la chaîne YouTube de l'Association. Il précise aussi qu'ils étaient chargés de cacher les informations personnelles des eProfs qui pouvaient apparaître sur les enregistrements, avant de les rendre publics.

Elliot MAISL annonce ensuite la décision de mettre ce Pôle en veille. Il soulève le fait qu'il n'y a plus eu d'activité dans le Pôle depuis le début de l'année au moins, et que les tâches, très longues et fastidieuses, n'attirent pas de nouveaux membres. Il manque également un nouveau Responsable de Pôle, et il n'y a pas eu de candidats. Il précise que le terme "Mise en veille" a été choisit avec précaution et signifie que le Pôle est susceptible de reprendre son activité à tout moment, si la motivation ou la main d'oeuvre revenait.

Ivan STEPANIAN et David GORGETTE ajoutent que si un enregistrement à beosin d'être modifié en urgence, pour cacher des informations personnelles par exemple, les anciens membres du Pôle Vidéo restent disponibles pour le faire.

Résultats du vote : 19 POUR, 0 CONTRE, 4 VOTES BLANCS, 4 ABSTENTIONS (et par procuration : 1 VOTE BLANC).

TOTAL : 19 POUR, 0 CONTRE, 5 VOTES BLANCS, 4 ABSTENTIONS. La mesure est adoptée par vote majoritaire.

5ème délibération: Les membres sont appelés à voter pour ou contre la proposition des nouveaux Statuts et du nouveau Règlement Intérieur.

Ivan STEPANIAN présente l'ancienne partie des Statuts sur les différents types de membres, en soulignant que les nouveaux Statuts ont pour but de les simplifier en supprimant la notion de Membre Temporaire.

Elliot MAISL continue en expliquant que ce sont les seuls changements aux Statuts, mais que le Règlement Intérieur a aussi été modifié pour refléter les changements dans les noms et les missions des différents Pôles de l'Association. La mention du site web d'Horizon (HorizonWeb) a également été supprimée, suite au transfert du site à la société Okampus.

Les Statuts et Règlement Intérieur ont également été légèrement altérés afin de simplifier leur lecture, mais sans changement de sens dans les textes.

Elliot MAISL rappelle que les documents légaux de l'Association (Statuts, Réglemement Intérieur et PV des Assemblées Générales) sont disponibles sur le compte GitHub de l'Association, et que les membres peuvent les consulter à tout moment.

Résultats du vote : 23 POUR, 0 BLANC, 0 VOTE BLANC, 4 ABSTENTIONS (et par procuration : 1 POUR).

TOTAL : 24 POUR, 0 CONTRE, 0 VOTE BLANC, 4 ABSTENTIONS. La mesure est adoptée par vote majoritaire.

Les Membres du Bureau s'étant exprimés, le Président clot la séance.

La séance est levée à 17h14.

Fait le 16/10/2022, corrigé le XX/10/2022.

Signatures des nouveaux Membres du Bureau Restreint :

Elliot MAISL, Président

Le et appromé

Louis GUÉRIN, Trésorier

on et opprove L.6

Lu et approuné Mélisande B

Mélisande GRÉGOIRE--BEGRANGER, Secrétaire